

## Vos candidats aux CAP

### CAPP ATE ONCFS

Agent technique principal de l'environnement de 2ème classe :

|                     |                                  |
|---------------------|----------------------------------|
| LEONARDI Christophe | ONCFS BMI Corse                  |
| BREUZARD Patrick    | ONCFS BMI Sud-Ouest              |
| MALEIG Marcel       | ONCFS SD Pyrénées Atlantiques    |
| NISSER Jacques      | ONCFS BMI Bretagne-Pays de Loire |

### CAP Nationales

Agent technique principal de l'environnement de 2ème classe :

|                      |                     |
|----------------------|---------------------|
| LEONARDI Christophe  | ONCFS BMI Corse     |
| BRIDRON Sylvie       | ONEMA DIR 1         |
| CHICHERI-NIOT Sophie | ONEMA SD 41         |
| BREUZARD Patrick     | ONCFS BMI Sud-Ouest |

Technicien :

|                |                 |
|----------------|-----------------|
| MEYER Olivier  | ONEMA DIR 9     |
| HUGER François | ONEMA DIR 9     |
| MOINSPaul      | ONEMA DR 5      |
| PICART Benoît  | ONCFS BMI Corse |

Technicien supérieur :

|                  |             |
|------------------|-------------|
| LEDOUBLE Olivier | ONEMA DIR 2 |
| LEONARD Yves     | ONCFS DER   |
| LEROYER Olivier  | ONEMA SD 53 |
| BERDAYES José    | ONEMA DIR 2 |

Chef technicien :

|                    |               |
|--------------------|---------------|
| GALLET Olivier     | Aires Marines |
| LUMET Jean-Claude  | ONEMA DIR3    |
| BOSSARD Philippe   | ONEMA DIR 2   |
| FOISSY Jean-Michel | ONEMA DIR 8   |



**Le 20 octobre 2011**  
**VOTEZ CGT ONCFS**



**20 Octobre 2011**

**Election des représentants des personnels aux CAPP ONCFS**

**Agents Techniques de l'Environnement**

**Milieus et faune sauvage**

## **Les Commissions Administratives Paritaires, qu'est-ce que c'est ?**

**Les Commissions Administratives Paritaires Nationales (CAPN) au ministère.**

Elles sont compétentes pour l'ensemble des corps de l'environnement (ATE et TE) sur les éléments qui ont trait à votre carrière et à son déroulement. Elles sont consultées sur les sujets suivants : titularisation, notation, promotion, mutation, détachement, disponibilité, formation (syndicale et professionnelle), discipline, litiges entre agents et directions (temps partiel, préparation aux concours ...)

**Les Commissions Administratives Paritaires Préparatoires (CAPP)**

pour chaque établissement ONEMA, ONCFS et Parcs Nationaux. Ces dernières préparent les travaux de la CAP nationale, mais n'ont pas de compétences propres.

Vous allez voter pour le renouvellement des postes dédiés aux organisations syndicales de la C.A.P.P. de l'ONCFS.

C'est l'occasion pour vous de doter l'établissement d'une représentation syndicale forte, non catégorielle et active à tous les niveaux de décision.

***Donnez de la cohérence à l'action syndicale.***

**Le 20 octobre 2011**  
**Votez CGT**

## Promotions

La ligne fondatrice de la CGT est la défense de l'intérêt collectif. Pour la gestion d'un corps il est primordial d'assurer à tous un vrai déroulement de carrière et de permettre une fluidité permanente dans le pyramidage du corps... seul garantie pour tous d'atteindre un grade et un échelon satisfaisant pour une retraite digne.

### Notre syndicat se bat:

- Pour sortir de cette situation d'inéquité en exigeant l'augmentation des taux promus/ promouvables,
- Pour un déroulement de carrière complet et équitable, dans tous les établissements.

**Ces élections sont l'occasion pour vous de garantir la présence :**

**d'élus motivés pour défendre les personnels dans le respect des droits et des devoirs de chacun,**

**d'élus vecteurs de propositions, d'analyses et d'informations.**

Par souci d'efficacité et pour faire avancer les revendications des agents, la CGT recherche l'unité d'action des personnels et de leurs organisations syndicales.

Dès 2009, elle a pris l'initiative d'une plate-forme intersyndicale réunissant 7 syndicats (les 5 actifs à l'ONEMA, l'ONCFS, dans les Parcs Nationaux, mais aussi CFDT et FO présents comme nous dans des agences de l'eau). Mouvements d'action en 2010 et 2011 (Manif nationale le 22 mars à l'appel de l'intersyndicale à 5...Merci à tous !)

Revendications des ATE, TE, contractuels, fonctionnaires d'autres corps... Emplois, RGPP, missions techniques et de police... Tout se tient ! Ne pas opposer les catégories de personnels les unes aux autres, favoriser l'unité, faire prendre conscience des enjeux de biodiversité, de protection des milieux naturels, analyser les rapports missions/moyens.

Défendre fermement les revendications et les emplois à tous niveaux face à l'administration du service local au CT Ministériel :

## Mutations

De manière générale, les ATE et TE qui souhaitent des mobilités ne doivent plus subir « le parcours du combattant », consistant par exemple à se vendre auprès de directeurs de parcs nationaux ( quand les candidats ne conviennent pas le poste est retiré) ou encore à attendre le compte des entrées/sorties d'ETP entre établissements !

## Statutaire

### Notre syndicat se bat pour:

- La reconnaissance de nos métiers par des revalorisations catégorielles,
- La reconnaissance du service actif et pénible,
- L'intégration des primes dans le salaire de base pour ne plus partir avec une retraite misérable,
- L'ouverture immédiate de concours pour pallier au manque d'effectifs et remplacer les départs à la retraite,
- Augmenter les budgets de fonctionnement et de d'investissement pour permettre aux établissements et surtout aux agents de mener à bien les missions à réaliser,
- Le refus de la RGPP et des réductions de moyens de fonctionnement, contraires à l'application des engagements du Grenelle d'augmentations des crédits Etat pour la Biodiversité.

**C'est la conduite de la CGT !**

**Un vote pour la C.A.P. Nationale**

**Un vote pour la C.A.P. Préparatoire**

**Chaque voix pour la C.G.T.**

**compte**

**MONTREZ VOTRE DÉSIR DE RÉSISTANCE**

**DONNEZ DE LA FORCE A VOS REPRÉSENTANTS**

